

Référent CA : Catherine Zuber

Autres contributeurs :

Référent équipe : Chloé Sécher.

Rôle de la commission :

- Réfléchir sur des thématiques émergentes
- Elaborer et suivre le programme annuel de formation, en s'attachant notamment à l'évaluation des différentes actions
- Etablir un lien avec d'autres organismes de formation existants et travaillant avec les collectivités.

Objectifs :

- Contribuer à la qualification des adhérents du réseau
- Faire vivre le réseau, favoriser les échanges entre adhérents
- Sensibiliser plus largement à la place de l'ESS dans les politiques publiques et favoriser la coopération et la transversalité au sein des et entre collectivités territoriales, sensibiliser de nouveaux adhérents potentiels.

Actions :

Convention ETAT/CNFPT sur la formation à l'ESS des agents de la fonction publique : lettre d'engagements communs RTES/CNFPT signée en 2016. Convention de partenariat 2018-2021 entre l'Etat et le CNFPT à laquelle sont associés le réseau des CRESS et le RTES (animation de la convention, impulsions de dynamiques régionales).

- Co-organisation de formations/sensibilisation territoriales : clubs des collectivités et convention CNFPT/Etat : en Auvergne Rhône-Alpes (clubs CT), en Bretagne (CRESS/CNFPT), en Centre Val de Loire (CNFPT/CRESS), en IDF (club DGA CNFPT IDF). Liens clubs ESS, chaires ESS.
- Inscription Forum Niort catalogue CNFPT
- Partenariat avec l'Institut Régional d'Administration Hauts de France : conception et coordination d'un module sur les relations entre pouvoirs publics et ESS. Prochaine session 28 et 29 juin 2021.
- Impulsion d'un cycle de formation ESS au service des transitions auprès de l'IPEC, direction de formations du Ministère de la transition écologique.
- Partenariats avec réseaux de collectivités : France Urbaine, IFET (institut de formation ADF, à relancer après élections),

A développer en 2021 :

- INET
- INSET
- autres IRA
- Institut de formation de Bercy
- Instituts de formation des différents réseaux de collectivités
- ANCT / Sciences Po - académie des territoires

Formations "socle" :

Le renouvellement tant chez les élu.e.s que chez les agents étant important, veiller à ne pas s'adresser qu'aux initié.e.s.

Proposer 3 ou 4 formations "socle" disponibles en format MOOC sur le site du RTES. Telles par exemple : comment travailler en coopération ? Qu'est-ce qu'une coopérative éphémère ? ...

Développer la formation des élus

Il apparaît important de proposer des formations à l'ESS aux élu.e.s, en dehors du cercle des convaincu.e.s. En 2021, le RTES travaillera au développement de formations à l'ESS au sein des organismes de formation des partis politiques et évaluera l'opportunité que représente l'obtention d'un agrément formation des élus en propre.